

Saint-Remy-Geest, 25 février 2025

Chères et Chers membres,

Vous êtes invité (e) s à participer à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra le **samedi 29 mars 2025 à 18h30** à la Maison du Village de Saint-Remy-Geest, située rue Basse-Hollande, 4 pour parcourir l'agenda suivant :

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 19/04/2024
2. Rapport d'Activités 2024
3. Comptes 2024
4. Décharge des Administrateurs
5. Budget 2025 et planning des activités
6. Election d'Administrateurs
7. Séance de questions - réponses

Pour l'Organe d'Administration

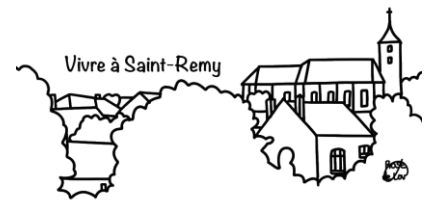
Michael Ralet
Président

Marianne Vos
Secrétaire

Jonathan Piraux
Trésorier

Annexes :

- Modèle de DECLARATION
- Modèle de PROCURATION
- Modèle de CANDIDATURE au poste d'administrateur
- Repas du 29 mars
- Procès-verbal succinct de l'AGO du 19/04/2024
- Copie appel à cotisation



DECLARATION NOUVEAU MEMBRE

Je soussigné(e) :

déclare par la présente vouloir accéder au statut de membre de l'asbl pour participer aux décisions de l'assemblée générale.

Fait à Saint-Remy-Geest, le /... /.....

Signature :

TALON A REMETTRE AVANT L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 29 MARS 2024 ou A RENVOYER PAR EMAIL A SAINTREMYGEEST@GMAIL.COM AU PLUS TARD LE 26 MARS 2025 MINUIT

PROCURATION*

Je soussigné(e) :, membre

de l'asbl Vivre à Saint-Remy, donne par la présente procuration à

Monsieur / Madame (**):, membre

de l'asbl Vivre à Saint-Remy pour me représenter et agir en mon nom lors de l'Assemblée

Générale de Vivre à Saint-Remy asbl du 29 mars 2025.

Fait à Saint-Remy-Geest, le ... /... /.....

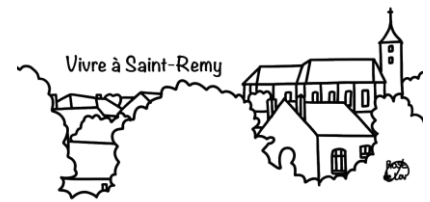
Signature :

TALON A REMETTRE AVANT L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 29 MARS 2024 ou A RENVOYER PAR EMAIL A SAINTREMYGEEST@GMAIL.COM AU PLUS TARD LE 26 MARS 2025 MINUIT

(* maximum deux procuration par membre) (**) BIFFER LA MENTION INUTILE

Vivre à Saint-Remy

Association sans but lucratif - RPM Nivelles 0864.136.277
4, Basse Hollande à 1370 Saint-Remy-Geest
saintremygeest@gmail.com



CANDIDATURE ADMINISTRATEUR/TRICE

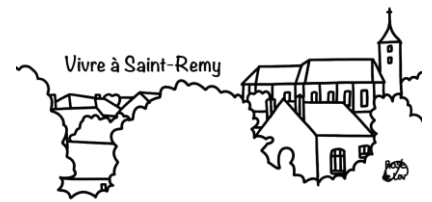
Je soussigné(e) :, membre
de l'asbl Vivre à Saint-Remy, pose par la présente ma candidature au poste
d'administrateur(trice) de l'asbl, pour un mandat de 2 ans lors de l'Assemblée Générale du 29
mars 2025

Fait à Saint-Remy-Geest, le / /

Signature :

TALON A RENVOYER PAR EMAIL A SAINTREMYGEEST@GMAIL.COM AU PLUS

TARD LE 26 MARS 2025 MINUIT



L'asbl VIVRE A SAINT-REMY vous convie à un repas qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale à la Maison du Village.

MENU

Apéritif Maison offert par VASR

Mousse d'homard et sa sauce rémoulade sur son lit de roquette

Pave de dinde à la fine champagne poires au vin Pommes croquettes

Le bavarois et son coulis

Café et ses douceurs

Participation aux frais : 35 €, vins et eaux compris

Réservations jusqu'au vendredi 21 mars 2025
en contactant Marianne Vos par téléphone ou SMS au 0476/90 75 09 ou
saintremygeest@gmail.com
paiement sur le compte VASR BE04 9790 7739 8931
(avec la communication : Noms / Nombres de plats)

Vivre à Saint-Remy

Association sans but lucratif - RPM Nivelles 0864.136.277
4, Basse Hollande à 1370 Saint-Remy-Geest
saintremygeest@gmail.com



Vivre à Saint-Remy
Association Sans But Lucratif
RPM Nivelles 0864.136.277
4, Rue Basse Hollande 1370



ASBL « Vivre à Saint-Remy »
PV SUCCINCT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19/04/2024

La séance est ouverte à 19h14 par Frédéric Jacoby, Président du Conseil d'Administration, en présence des administrateurs : Arnaud Serniclaes, Joseph Paque, Chantal Vaes, Marianne Vos, Isabelle Van Innis, Éric le Hardy de Beaulieu.

1. Liste des membres :

La liste des membres (en ordre de cotisation pour 2024) comprend 55 membres et 37 membres sont présents lors de cette assemblée générale. 5 membres sont représentés par procuration.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Proces-verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 14 Décembre 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Procès-verbal De l'Assemblée Extraordinaire du 11 Janvier 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport d'activités 2023

Le rapport d'activités dans la présentation en annexe est approuvé à l'unanimité.

6. Comptes 2023

Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité suivant le document présenté et annexé au présent procès-verbal. Les recettes s'élèvent à 12 396,54 euro et les dépenses à 10 671,73 euro. Le résultat positif d'élève à 1 724,81 euro.

L'état des lieux des 3 comptes liés à l'ASBL est annexé au présent procès-verbal.

I. van Innis
Frédéric Jacoby
Arnaud Serniclaes
Joseph Paque
Chantal Vaes
Marianne Vos
Isabelle Van Innis
Éric le Hardy de Beaulieu

7. Budget 2024

La prévision de budget pour l'année 2024 est détaillée dans la présentation en annexe.

8. Projet d'activités 2024

Sont programmées les activités suivantes

- La gourmande de Saint-Remy : 23 juin
- L'entretien de la réserve naturelle : mi-juillet et mi-octobre et mi-février 25.
- Le bal aux lampions : le 5 juillet
- Jeux intervillages 16-17-18 aout
- Apéros – les 3^{ème} vendredis du mois

Nous insistons sur le fait que de l'aide est indispensable pour le maintien des activités.

9. Élection d'Administrateurs

Arnaud Serniclaes et de Frédéric Jacoby ne souhaitent pas voir renouveler leurs mandats d'administrateur, dont acte.

Chantal Vaes, Joseph Paque postulent pour renouveler leur mandat.

Marianne Vos, Isabelle Van Innis et Éric Le Hardy de Beaulieu continuent leurs mandats.

Michael Ralet, Laurence Hollanders et Jonathan Piraux se portent candidats pour des postes d'administrateurs.

Leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité par les membres présents, donc acte.

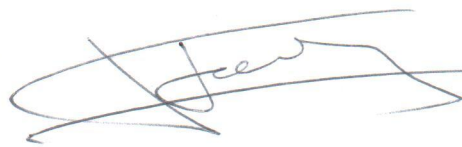
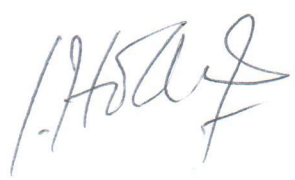
Le conseil d'administration remercie vivement pour leur engagement au sein de l'ASBL et souhaite la bienvenue à Laurence Hollanders, Michael Ralet et Jonathan Piraux. ...

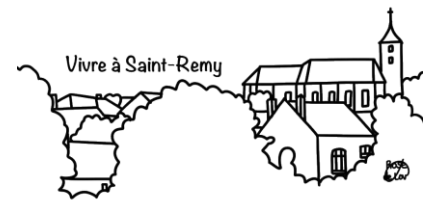
Une séance de question réponse cloture les débats.

La séance est levée à 20h32.

Le rapport succinct de cette assemblée générale ordinaire est lu à haute voix et accepté à l'unanimité.

I. van Innis





Saint-Remy-Geest, 24 janvier 2025

Chers habitants et habitantes de Saint-Remy-Geest, chers membres,

Tout d'abord, permettez-nous de vous remercier pour votre soutien continu et votre participation aux activités qui font vivre notre village. Grâce à vous, l'ASBL *Vivre à Saint-Remy* poursuit sa mission : créer des moments conviviaux, renforcer les liens sociaux et préserver l'esprit de partage et d'ouverture de notre belle communauté.

Pour continuer à faire vibrer notre village, nous avons besoin de vous ! **Rejoignez notre association en devenant membre.**

Pourquoi devenir membre ?

En tant que membre, vous :

- Soutenez les activités et les projets de l'ASBL (*apéros, soupers, bal aux lampions, balade gourmande...*).
- Contribuez à la vie associative et à la préservation de notre cadre de vie.
- Participez activement à l'Assemblée Générale, avec la possibilité de voter pour les administrateurs et valider nos projets.

Comment devenir membre ?

Pour être membre adhérent, il vous suffit de verser votre cotisation annuelle :

- **10 €** pour les adultes
- **5 €** pour les nouveaux habitants et les moins de 18 ans
- Ou devenez **membre bienfaiteur** en versant **30 €** ou plus pour soutenir davantage nos initiatives

Versez votre cotisation sur le compte de l'ASBL : **BE04 9790 7739 8931**

Communication : *Vos nom et prénom.*

ou **en espèces** sur place avant l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Nous sommes convaincus que votre engagement, même symbolique, fait toute la différence. C'est ensemble que nous maintenons un village actif, solidaire et chaleureux.

Si vous n'êtes pas encore membre, c'est le moment idéal pour nous rejoindre et participer à cette belle aventure. Ensemble, faisons vivre *Saint-Remy-Geest* !

Merci pour votre soutien et votre confiance, et au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines activités.

Pour l'Organe d'Administration

Michael Ralet
Président

Marianne Vos
Secrétaire

Jonathan Piraux
Trésorier

Vivre à Saint-Remy

Association sans but lucratif - RPM Nivelles 0864.136.277
4, Basse Hollande à 1370 Saint-Remy-Geest
saintremygeest@gmail.com